



CONSULTANT TECHNIQUE POUR LA LOGISTIQUE

CRITERES DE RECEVABILITE

Diplôme(s) requis :

- Vous êtes détenteur d'un bachelier dans l'une des orientations suivantes :
 - Bachelier en construction
 - Bachelier en travaux publics
 - Bachelier en architecture
 - Bachelier en sciences de l'ingénieur : orientation ingénieur civil...

OU

- Vous êtes détenteur d'un bachelier, peu importe l'orientation
- ET vous détenez une expérience professionnelle de 5 années dans l'un des domaines suivants :
 - La construction
 - L'architecture
 - L'ingénierie
 - La gestion des bâtiments (maintenance des techniques spéciales (HVAC, installations électriques,...) etc)

DESCRIPTION DE LA FONCTION

En tant que consultant – coordinateur de la logistique et des infrastructures, vous devrez secondar le responsable du service dans la gestion quotidienne des ressources matérielles de la Zone de Police, en apportant un soutien à la fois administratif et technique dans les domaines suivants :

- gestion des bâtiments ;
- entretien des espaces verts ;
- maintenance et gestion du charroi ;
- supervision des techniques spéciales ;
- appui logistique lors des opérations et événements ;
- gestion de la sécurité et du bien-être ;
- organisation et suivi des déménagements.

Responsabilités (liste non exhaustive) :

- superviser les tâches des ouvriers et de l'assistant de la cellule logistique ;
- prendre les initiatives nécessaires en l'absence du chef de service et lui rendre compte ;
- représenter la Zone de Police sur les divers chantiers (participation aux réunions de chantiers, aux rencontres citoyennes...) ;

- réceptionner des travaux, contrôler des pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments (vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les marchés, vérifier la conformité des documents administratifs, contrôler la gestion et l'engagement des dépenses) ;
- assurer la surveillance et l'avancement des chantiers, établir et vérifier les métrés, pouvoir déterminer les quantités de matériaux et le temps nécessaires à la réalisation du projet ;
- rédiger des documents de passation de marché (établir un cahier spécial des charges, déterminer l'enveloppe budgétaire d'un projet, appliquer la réglementation des marchés publics, appliquer le code de l'Urbanisme et les codes de constructions, analyser les propositions techniques et financières des entreprises extérieures) ;
- concevoir, rédiger ou coordonner des projets complexes dans les matières techniques qui lui sont dévolues ;
- rédiger des rapports d'activité ou d'intervention et des rapports au Collège Communal ;
- réaliser une recherche documentaire critique sur les procédés et techniques innovantes ;
- projeter des programmes d'équipement et d'entretien des bâtiments ;
- réaliser les études de faisabilité ;
- communiquer avec les bureaux d'études ;
- estimer le coût d'une étude, d'un projet de rénovation, de construction... ;
- apporter aux autorités des arguments techniques d'aide à la décision ;
- garantir le bonne organisation, la sécurité et le respect des délais des projets étudiés ;
- assurer le suivi technique et administratif des travaux liés aux projets étudiés ;
- effectuer l'inventaire des appareils/outils et équipement au minimum une fois par an ;
- collaborer avec divers partenaires et acteurs des projets : SIPP, services de la Ville, régie, entreprises sous-traitantes...
- suivre des formations complémentaires et continuées nécessaires à la fonction.

Horaire : administratif

PROFIL DE FONCTION

Aptitudes et Compétences :

- maîtriser la bureautique traditionnelle (Windows, Tableur, traitement de texte, internet, mailing, outil de présentation et statistique) et l'outil informatique policier, et à défaut suivre une formation en vue d'acquérir ces compétences ;
- être capable d'extraire l'essentiel d'un document ;
- maîtriser les différents circuits décisionnels administratifs ;
- avoir des notions concernant les procédures dans le domaine des marchés publics ou s'engager à suivre une formation en la matière ;

- posséder une connaissance approfondie des législations concernant le bien-être au travail ainsi que la prévention et la protection du travail ou s'engager à suivre une formation en la matière.
- s'intégrer dans la philosophie de la fonction de police orientée vers la communauté (telle que décrite dans la CP1) et la philosophie de l'excellence dans la fonction de police telle que décrite dans la note d'orientation politique (du 06 juin 2007) et s'engager à se tenir informé des évolutions liées au statut de la Police intégrée ;
- être doué d'un esprit d'analyse et de synthèse tout en restant rigoureux, précis et méthodique ;
- être empathique et courtois en toutes circonstances ;
- avoir une bonne résistance au stress ;
- disposer d'aptitudes managériales et pouvoir travailler en équipe ;
- planifier son travail en tenant compte des délais, des priorités et des urgences ;
- pouvoir mettre en place de sa propre initiative des actions en prenant en considération leurs impacts, prendre les décisions adéquates et savoir justifier et rendre compte des actions et procédures entreprises ;
- respecter la déontologie et les règles en vigueur.
- s'adapter à des circonstances changeantes ainsi qu'à des situations variées en adoptant une attitude souple ;
- s'impliquer entièrement dans le travail en donnant toujours le meilleur de soi-même, en cherchant à atteindre la meilleure qualité et en persévérant même en cas d'opposition ;
- agir avec honnêteté, intégrité et cohérence ;
- agir conformément aux attentes de l'organisation ;
- s'exprimer, tant par écrit qu'oralement, de manière claire et compréhensible et rapporter les données de manière correcte ;

Atouts supplémentaires :

- avoir déjà exécuté des tâches similaires dans un autre service public ;
- être titulaire d'un PERMIS B constitue une plus-value ;
- connaissances des normes HVAC ou autres techniques spéciales.